

Le CJB octroie une subvention de 286'740 francs pour l'assainissement technique et l'aménagement urbain de la piscine en plein air de Saint-Imier

Le Conseil du Jura bernois (CJB) octroie une subvention de 286'740 francs pour l'assainissement technique et l'aménagement urbain de la piscine en plein air de Saint-Imier. Cette subvention est prélevée sur l'enveloppe Fonds du sport du Jura bernois. Les compétences décisionnelles du CJB pour le Fonds du sport étant de 200'000 francs, il revenait au Conseil-exécutif de statuer sur cette demande de subvention. Ce dernier l'a approuvée lors de sa séance du 14 décembre 2022.

La présente demande de subvention, déposée par la Municipalité de Saint-Imier, concerne l'assainissement technique et urbanistique de la piscine. Concrètement, il s'agit de remettre aux normes plusieurs installations (en particulier les systèmes de filtration et de chloration) et de prévoir de nouvelles infrastructures permettant de répondre aux besoins des usagers et usagères.

La subvention versée par le CJB permet de soutenir un projet d'importance pour la population imérienne mais également pour l'ensemble du Vallon de Saint-Imier. Ce projet contribue au renforcement de l'offre sportive et touristique du Jura bernois.

Conception de politique du sport

La dernière révision de la loi sur le statut particulier permet au CJB d'établir une Conception de politique du sport qui se traduit, dans les faits, par des adaptations du Guide pratique Fonds du sport appliqué sur l'ensemble du canton. Le CJB souhaite renforcer la communication sur les possibilités de subventionnement afin que les Fonds à disposition puissent être davantage utilisés. Dans cette optique, la séance plénière du mois de février (*mercredi 22 février 2023 à 18h00 au CIP à Tramelan*) sera ouverte au public et aux médias avec pour thème les possibilités de subventionnement tant dans le Fonds du sport que le Fonds de loterie et le Fonds pour l'encouragement aux activités culturelles. Les instances concernées (clubs, associations, etc.) seront également invitées à participer.

Les adaptations du Guide pratique Fonds du sport résident en premier lieu dans des détails techniques qui concernent le traitement des demandes de subvention et permettent de prendre en considération les besoins du terrain. Le principal élément qui est introduit dans ces adaptations est le Règlement pour l'octroi de subventions à des compétitions sportives dans le Jura bernois. Ce dernier prévoit un barème spécifique, adapté au bassin de population du Jura bernois.



Rencontre avec le secteur culturel Présentation de la marque d'attractivité « Grand Chasseral »

Le Conseil du Jura bernois et la Fondation pour le rayonnement du Jura bernois ont proposé une rencontre le vendredi 9 décembre 2022 avec le secteur culturel afin de présenter dans les détails la nouvelle marque d'attractivité « Grand Chasseral », communiquée au grand public courant novembre. L'objectif de cette rencontre était d'une part de rappeler l'importance des milieux culturels dans le développement et la promotion de notre région et d'autre part d'organiser un échange entre les intervenants et les personnes présentes pour répondre aux questions sur l'utilisation de la marque d'attractivité. Cette première rencontre avec le secteur culturel a tenu ses promesses. L'organisation de ces événements s'inscrit dans les objectifs de législature de la commission Culture qui visent à organiser régulièrement des rencontres au sein du secteur culturel, sur des thématiques générales ou des thématiques spécifiques à des domaines en particulier.

Aides Covid Préavis du CJB sur quatre projets de transformation

Pour rappel, les aides Covid octroyées dans le domaine de la Culture se focalisaient en premier lieu sur des indemnités qui permettaient de combler une partie des pertes financières auxquelles le secteur culturel était confronté. Dans un second temps, le secteur culturel a eu la possibilité de déposer des demandes de soutien financier pour des « projets de transformation » qui visaient à adapter les structures aux enjeux imposés par le contexte post-Covid. Le CJB a fait partie intégrante du processus et a été consulté sur tous les projets qui concernent le Jura bernois. Il a préavisé favorablement les projets de transformation déposés entre autres par le fOrum culture, la Fédération jurassienne de musique et le Festival Usinesonore. Par ailleurs, le CJB a été régulièrement consulté sur l'élaboration de la législation cantonale relative aux aides-Covid, laquelle est en vigueur encore jusqu'au printemps 2023 pour la fin du traitement des demandes.

Séances annuelles avec les Directions cantonales de l'instruction publique et de la culture (INC) ainsi que des travaux publics et des transports (DTT)

Le CJB rencontre annuellement les Directions cantonales afin de faire le point sur les thématiques et enjeux qui concernent la région. La commission Culture et la commission Instruction publique du CJB ont ainsi échangé courant novembre 2022 avec la Direction de Madame la Conseillère d'Etat Christine Häsler (INC) sur divers objets, dont les soutiens accordés au secteur culturel durant la pandémie, le Concept culturel du CJB 2022-2026, le projet Avenir Berne Romande ou encore l'évolution de la maturité gymnasiale.

La commission TT du CJB a pour sa part rencontré Monsieur le Conseiller d'Etat Christoph Neuhaus, en charge de la Direction des travaux publics et des transports (DTT) afin de passer en revue les activités et travaux de chaque office. Il a notamment été question des échéances relatives à la mise en conformité des gares du Jura bernois, du projet Avenir Berne Romande, des développements futurs des bâtiments de Bellelay et de Prêles ou encore des travaux à venir sur la N16 entre les Champs-de-Boujean et Péry-La Heutte.



Autres dossiers

Le CJB a également :

- Publié les dernières statistiques régionales, disponibles sur son site internet : [Statistiques \(conseildujurabernois.ch\)](https://www.conseildujurabernois.ch) ;
- Rencontré le CAF, dans le cadre d'une séance plénière commune dédiée à la thématique du développement énergétique ;
- Proposé Michael Schlappach, en remplacement de Maurane Riesen pour siéger au sein du Conseil de fondation de la Fondation rurale interjurassienne (FRI). Ce préavis passera pour validation devant le Conseil-exécutif ;
- Préavisé favorablement quatre projets de la Nouvelle politique régionale (NPR) ;
- Pris position sur les objets suivants :
 - o Modification de l'ordonnance sur les procédures de consultation et de corapport
 - o Révision de la loi sur la police
 - o Adaptations 2022 du plan directeur cantonal
 - o Autorisation de dépenses 2023 de la Haute école pédagogique Berne-Jura-Neuchâtel (HEP-BEJUNE)
 - o Modification de l'ordonnance sur les constructions
 - o Modification de la loi sur la procédure et la juridiction administratives
- versé des subventions dans les domaines du Fonds pour l'encouragement aux activités culturelles (FEAC), du Fonds du sport et du Fonds de loterie. Des tableaux récapitulatifs sont proposés sur le site internet à l'adresse suivante <https://www.conseildujurabernois.ch/subventions.html>.

Informations et contacts

- Cyprien Louis, président du CJB, 078 714 45 53
- Kim Seiler, secrétaire générale du CJB : 031 633 75 73 / 079 482 34 72
- Mélanie Cornu, déléguée du CJB à la culture, 079 929 19 53

La Neuveville, le 15 décembre 2022

